

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES PIÈGES DE LA CROISSANCE NÉOLIBÉRALE

Culture et développement durable. Il est temps d'organiser la palabre...

Jean-Michel Lucas, Paris, IRMA, 2012, 128 p., ISBN : 978-2916668406, 15 €

Elizabeth Auclair

Observatoire des politiques culturelles | « [L'Observatoire](#) »

2012/1 N° 40 | pages 82 à 83

ISSN 1165-2675

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2012-1-page-82.htm>

Pour citer cet article :

Elizabeth Auclair, « Culture et développement durable : les pièges de la croissance néolibérale. **Culture et développement durable. Il est temps d'organiser la palabre...**, *Jean-Michel Lucas*, Paris, IRMA, 2012, 128 p., ISBN : 978-2916668406, 15 € », *L'Observatoire* 2012/1 (N° 40), p. 82-83.

Distribution électronique Cairn.info pour Observatoire des politiques culturelles.

© Observatoire des politiques culturelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

BIBLIOGRAPHIE

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES PIÈGES DE LA CROISSANCE NÉOLIBÉRALE

Culture et développement durable. Il est temps d'organiser la palabre..., Jean-Michel Lucas, Paris, IRMA, 2012, 128 p., ISBN : 978-2916668406, 15 €.

L'ouvrage de Jean-Michel Lucas peut être considéré comme l'une des premières analyses scientifiques approfondies sur l'articulation entre les notions de culture et de développement durable. Cette contribution est très utile dans la mesure où les réflexions sur le sujet se multiplient, et où un nombre croissant d'acteurs du secteur culturel s'intéressent au croisement de ces deux concepts.

Si ce lien n'est pas nouveau, ce n'est que récemment qu'il a commencé à être médiatisé en France, comme en témoignent par exemple le colloque sur ce thème organisé par le ministère de la Culture à l'automne 2010, et la mise en place de forums ouverts articulés autour de ces questions dans quatre régions, fin 2011 et début 2012.

Cet ouvrage a pour ambition de mettre en évidence les différents enjeux du rapprochement entre les deux notions, du point de vue du secteur culturel. Ainsi, Jean-Michel Lucas, universitaire et acteur culturel, s'est engagé dans un exercice complexe puisqu'il porte sur deux concepts polysémiques, auxquels on reproche d'être des « mots fourre-tout ».

Il examine donc de manière méthodique les différents textes européens et/ou internationaux concernant en particulier l'agenda 21, la diversité culturelle, les services d'intérêt économique général, ou encore l'agenda 21 de la culture, et met en lumière les avantages mais aussi les nombreux risques liés au rapprochement entre culture et développement durable.

S'agit-il d'utiliser la culture pour humaniser le développement durable et tenter de lui redonner une âme, ou alors de s'appuyer sur le développement durable pour promouvoir des comportements plus écologiques et « verdir » le secteur culturel ? Jean-Michel Lucas s'engage résolument dans une critique des principales approches que semblent adopter de nombreux acteurs du secteur culturel et dénonce les pièges dans lesquels ils risquent de tomber.

Sa démonstration comprend plusieurs étapes. Dans un premier temps, il analyse la démarche qui consiste à valoriser la contribution de la culture aux trois piliers du développement durable (l'économie, l'environnement et le social), et conclut que les acteurs culturels restent prisonniers de valeurs définies par d'autres.

Puis il démontre que l'autre démarche, qui tend à faire de la culture le quatrième pilier du développement durable, devrait a priori offrir la possibilité de sortir du cadre réducteur de l'offre et de la demande de biens et services artistiques et culturels dans lequel semblent enfermées les politiques culturelles, et permettre à la culture, prise dans une conception plus anthropologique du terme, de participer à la construction d'un meilleur avenir pour l'humanité. Il constate néanmoins que les acteurs culturels ne parviennent pas au final à se dégager de leur cadre d'intervention traditionnel.

Jean-Michel Lucas met également en exergue les ambiguïtés de l'agenda 21 de la culture qui, selon lui, n'opère pas de rupture assez radicale avec les politiques culturelles actuelles ; il dénonce notamment les conséquences du modèle économique néolibéral et souligne les paradoxes que contiennent de nombreux textes et directives européennes, lesquels amènent à faire des acteurs du secteur culturel de simples « épiciers culturels ».

Alors comment construire des politiques culturelles plus soucieuses d'humanité que de rentabilité ? Comment faire pencher la balance non pas du côté de la rentabilité culturelle et de l'économie créative, mais plutôt du côté du respect de la dignité et de l'émancipation des personnes ?

L'auteur propose pour cela de mettre en place une réflexion collective – la fameuse palabre – afin de promouvoir une autre logique basée sur les droits humains et les droits culturels. Jean-Michel Lucas résume de manière éclairante les problématiques en jeu lorsqu'il dénonce, dans le contexte actuel, la prédominance de l'éthique de la rentabilité sur l'éthique de la dignité. Il accuse les acteurs culturels d'une forme de cécité devant ce phénomène, voire même parfois d'une certaine complaisance.

Toutefois, il ne semble pas remettre en cause le concept de développement durable lui-même, alors que la plupart de ses analyses rejoignent clairement celles que proposent aujourd'hui les objecteurs de croissance. Il constate que le développement durable est favorable à la croissance et qu'il se retrouve ainsi soumis au diktat des lois du marché, contexte dans lequel la concurrence ne doit rencontrer aucune entrave, et il estime que cette situation est dangereuse pour les politiques culturelles.

Étonnamment il semble davantage condamner les acteurs culturels prêts à y perdre leur âme, que le système lui-même. Même si ses propositions pour bâtir des sociétés plus harmonieuses semblent pertinentes, Jean-Michel Lucas ne se trompe-t-il pas de bataille ? Ne devrait-il pas faire un pas de plus, et promouvoir une démarche plus proche de celle que proposent les objecteurs de croissance ?

Elizabeth Auclair

*Maître de conférences en aménagement à l'université de Cergy-Pontoise,
directrice du Master Développement culturel et valorisation des patrimoines,
chercheuse au laboratoire de géographie MRTE*